



## Prêt finaref/Sofinco espace et demande de rééchelonnement

Par **sailormawy**, le **13/01/2016** à **22:52**

Bonsoir,

J'ai demandé un rachat de credit auprès de finaref en novembre 2012 ( j'ai eu mon premier incident de paiement en 19/02/2013 ensuite suite à la fin de mes contrats de travail j'ai eu quelque impayés ( que j'ai toujours réglé avec des accords et respecté!) A partir de juin 2015 je constate que le prélèvement n'est pas exécuté je me dis tiens ils me font enfin une pause paiement pour me soulager.début juillet (sachant que je terminais mon CDD le 9 juillet)je reçois un courrier me notifiant que suite à notre accord a l'amiable ma dette a été recalculé or même montant de mensualité et juste ce que je dois encore payer au même taux. La moutarde me monte au nez , je les appelle et j'apprends que je n'ai pas payer 2 mois ( ce qui est faux!) et que je dois signer cette feuille que je n'ai pas le choix et que je dois régler mon retard ! Je lui dis que c'est eux qui ont arrêté les prélèvements et pas moi! Je ne veux rien savoir vous devez signer et renvoyer les papiers. J'ai renvoyé les papiers sans les signer et j'ai expliquer qu'un accord a l'amiable implique que je sois au courant!

Ensuite j'ai écrit au service consommateur que j'étais déçue du harcèlement d'une certaine employée à mon égard au point de téléphoner sur le fixe de mes parents ( je vis chez eux mais j'ai toujours donné mon numéro de portable car ils ne sont pas co- emprunteur donc ils n'ont pas à connaître mes créances!) que j'avais un mi-temps et que je venais de le terminer et que je ne pouvais plus payer une telle mensualité( envoi le 18/08/15) Du coup plus de courriers, de coups de fil , une réponse m'est parvenue le 25/08 et me donner un délai de 8 semaines pour me répondre ! Entre temps je n'ai pas eu de salaire et d'indeminités chômage en août donc tout mes prélèvements ont été rejetés plus 158€ de frais bancaires soit -890€ ( découvert de 600€), du coup l'indemnité de septembre ne m'a permise de tout régler . Début septembre j'ai été réembauché par mon employeur pour un an (toujours un mi temps et un CDD) Le 24/09 je reçois une proposition intéressante de Sofinco avec une mensualité bien réduite, le problème et que j'ai encore des factures de retards à régler et je ne peux pas encore régler une telle somme en octobre. Je ne téléphone pas pour remettre mon compte au vert sauf que ma banque m'a mise au recouvrement car je ne rebouchais pas mon découvert dans les délais du coup plus de moyens de paiement! Consciencieuse et sachant que j'ai cette dette j'appelle mo novembre pour savoir si l'offre tient toujours , oui , ouf le conseiller me demande si Ca m'intéresse avec l'assurance , je dis que non , il me dit qu'on ne sait jamais je lui répond que j'ai un CDD , il me dit que l'assurance couvre aussi le décès , je lui dis ok alors! Une fois toute les informations recueillies et n'arrivant pas à me passer à son collègue , il me demande de régler 150€ Pour prouver ma bonne foie et qu'après ils m'enverront les papiers ( je sentais un malaise car pour moi pas de contrat signé, rien à payer!) Je lui explique que ma carte est bloquée et que ce n'est pas possible. Il me demande de rappeler avant le 5 décembre pour payer. Je lui ai demandé si c'était possible de payer plus tard car ma carte

serai encore bloquée à cette date, de toute façon il faudra rappeler début décembre ! Sauf que je n'ai pas pu rappeler début décembre car ma carte était toujours bloquée, il m'était impossible de retirer de l'argent tant que le recouvrement ne l'autorisait pas, mon indemnité chômage a été versée en retard, et une fois ma CB débloquée et mon découvert diminué, ma CB s'est faite avaler par un distributeur de billet au Cora! Plus de carte, moins d'argent et impossible pour moi de régler de toute façon on était le 15 (j'avais oublié trop de soucis!) Aucune lettre, aucun message sur mon répondeur.

Heureuse d'avoir réglé toutes mes factures et repartir dans le vert sur mon compte j'étais prête à appeler Sofinco sauf que j'ai reçu du courrier, un daté du 30/12/15 reçu le 06/01 information préalable d'inscription au ficp, un daté du 01/01/16 reçu le 07/01/16 mise en demeure ? Comme je n'ai donné aucune suite aux différentes tentatives de recouvrement amiable (lesquelles j'ai rien eu?) nous sommes dans l'obligation de rompre nos relations contractuelles et de prononcer la déchéance du terme de votre contrat et je dois rembourser les 10163.13€ en totalité (9114,87€ sur la proposition de septembre!) puis le 07/01/16 une lettre d'ACTA, étude d'huissier près de chez moi qui me demande de régler uniquement avec elle et à défaut de règlement immédiat, à compter de la réception de la présente ÇA consumer engagera une procédure devant le tribunal compétent.

Je suis perdue j'ai besoin d'aide, je n'ai rien signé et jamais dit que j'acceptais ce rééchelonnement. J'en suis malade, j'ai mal au cœur je ne mange plus tellement cela m'inquiète et j'ai peur que les huissiers viennent à la maison car mes parents sont âgées et je n'ai pas envie de les rendre malades avec mes bêtises.

Je vous remercie par avance de votre réponse et de votre aide.